

## Séminaire UA SNES Août 2008

Réforme du lycée

Compte-rendu par Michèle Carmes

### INTRODUCTION

Roland Hubert fait le point sur l'évolution du dossier.

Suite aux différentes rencontres des organisations syndicales signataires du protocole de discussion avec De Gaudemar, communication ministérielle le 17 juillet construite en 2 points :

- un état des lieux
- premiers principes pour la réforme du lycée

*(cf documents préparatoires au séminaire, vous y trouverez l'intégralité de la communication du Ministre)*

Dans un communiqué de presse *(cf doc préparatoires)* le SNES et le SNEP ont immédiatement réagi en indiquant si ce document peut être considéré comme un point d'étape et un document de travail, il ne peut en aucun cas être considéré comme un relevé de conclusions.

En écho à cette réaction, les organisations syndicales sont conviées à une réunion multilatérale le 27 août .

Lors de cette rencontre le SNES est revenu sur certains points déjà développés lors des réunions précédentes :

- nécessité de réformer le lycée
- attachement aux 3 voies de formation, à l'organisation du lycée général et technologique en 2 temps, aux séries
- nécessité d'apporter plus de souplesse dans les parcours des élèves, d'introduire de nouveaux enseignements, de proposer un plus grand choix d'enseignements à l'intérieur des séries.
- la répartition du temps de l'élève et l'accompagnement des élèves

Le SNES est aussi revenu sur :

- la « modularisation » des enseignements, la « semestrialisation » ; la question étant de s'interroger sur ce qu'une telle organisation apporterait aux élèves
- l'évaluation
- La nécessité de construire la réforme et de mener le débat avec la profession donc nécessité de dégager du temps pour la réflexion et la concertation. L'ensemble des organisations présentes à cette rencontre du 27 août a demandé un report d'un an de la mise en œuvre de la réforme.

### DEBAT

Ces informations données, le débat s'est engagé sur la base du document préparatoire rédigé par Roland et du questionnaire proposé *(cf note pour le séminaire UA août 2008)*.

De nombreuses interventions, de nombreuses interrogations, des pistes de réflexion parfois iconoclastes dans une atmosphère très sereine. Ce débat montre qu'il est urgent de travailler ces questions, d'avancer sur nos propositions et notre stratégie.

Les interventions s'organisent autour de grands thèmes

#### ✓ **Stratégie du SNES**

- L'entrée technique n'est pas la bonne ; on doit d'entrée de jeu réaffirmer la nécessité d'une réforme et notre refus du statut quo au vu d'une part des constats mais aussi de notre conception de l'Ecole. Comment redonner du souffle à la démocratisation du lycée ? Comment construire une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif ? Comment faire accéder et réussir au lycée l'ensemble des élèves ? D'où la nécessité de

réaffirmer nos valeurs et de faire des propositions alternatives. Nécessité de ne pas déconnecter le lycée de l'ensemble du système éducatif.

- Recontextualiser la réforme proposée par Darcos ; c'est pourquoi il faut décoder les raisons pour lesquelles le Ministère veut réformer le Lycée : raisons budgétaires mais aussi raisons politiques (conception libérale de l'École). Il n'échappe à personne que nous sommes en année électorale, que le Snes joue gros dans cette affaire, que le ministère ne verrait pas d'un mauvais œil un affaiblissement de l'organisation majoritaire et forte notamment dans les lycées.
- Impliquer les collègues  
Il faut sans perdre de temps s'exprimer en direction des collègues, les impliquer dans la réflexion, indiquer que des questions se posent et que le débat n'est pas tranché (matériel conséquent, visites d'établissements et débats) Accord sur la nécessité de dégager du temps : les bouleversements proposés par Darcos sont tels, avec de tels enjeux sur le système éducatif, les pratiques, .....qu'il est impératif d'obtenir le temps du débat et le report à la rentrée 2010 de la réforme de la classe de 2<sup>nd</sup>e. Il faut d'urgence travailler à la construction du rapport de force nécessaire pour obtenir le report souhaité.
- Informer les parents sur les enjeux du projet ministériel tout en étant à leur écoute.
- Le MEN s'appuie sur des demandes des lycéens (semestrialisation, enseignements modulaires, capitalisation) Réfléchissons à ces questions pour fixer les limites acceptables aux demandes formulées par les élèves en ne nous coupant pas de la profession.

#### ✓ **Les parcours des élèves**

Quelques camarades s'interrogent sur la pertinence de l'organisation en **séries**.

La majorité y reste attachée, la modularisation proposée reviendrait de fait à supprimer les séries.

- rappeler les raisons qui fondent notre attachement aux séries et insister sur le fait qu'un lycée organisé en modules (briques plus ou moins colorées) accroîtrait les inégalités sociales au lieu de les réduire.
- réinterroger, refonder les séries pour lutter contre la hiérarchisation, le faire en lien avec les poursuites d'études et les débouchés, en cohérence avec l'enseignement supérieur (Universités, BTS, IUT...). Repenser la cohérence des enseignements des différentes séries, rendre les séries lisibles et attractives.
- inventer d'autres séries, revenir à une diversification à l'intérieur des séries
- Attention à la notion de parcours,
- définir ce qu'est un parcours ; en tout état de cause il ne s'agit pas d'agencement des briques colorées de Darcos, agencement laissé au libre choix des élèves donc source d'accroissement des inégalités entre les « initiés » et les « non-initiés ».
- Parler de parcours c'est aussi faciliter des changements d'orientation que ce soit passage d'une voie à l'autre ou d'une série à l'autre, ou changement à l'intérieur d'une même série dans le cadre de séries plus diversifiées. Doit alors être traitée la possibilité d'offrir des compléments de formation. Est alors apparue en corollaire la notion d'unités capitalisables.

#### ✓ **La classe de seconde, classe de détermination**

- Même s'il ne faut pas dans notre réflexion la déconnecter du cycle terminal, cela n'interdit de réinterroger :
- Quels enseignements communs ? Quels enseignements de détermination ?
- Quels horaires ?
- Quelle organisation ?
- Pourquoi pas une « semestrialisation » (en réalité 18 semaines) des enseignements de détermination avec un horaire conséquent, en aménageant des passages obligés

- ♦ plusieurs questions se posent dans le cadre de la semestrialisation, à noter que s'il y avait « modularisation » ces mêmes questions se poseraient :
- ♦ Pour les élèves : éclatement du groupe classe
- ♦ Pour les collègues : relation avec l'équipe pédagogique de la classe sur l'ensemble de l'année scolaire, ( comment un collègue qui aura eu les élèves dans le premier semestre interviendra-t-il lors du conseil de fin d'année chargé de l'orientation ?) cela implique sans doute une autre façon de travailler, un nombre plus important de groupes à prendre en charge sur l'ensemble de l'année. Quid de l'évaluation ?
  - Au-delà de la semestrialisation des enseignements de détermination en 2<sup>nde</sup>, tous les enseignements doivent ils être organisés sur l'année scolaire ? Cette question est très importante notamment pour le cycle terminal et interroge :
  - l'élaboration des programmes et des progressions mises en œuvre
  - l'évaluation : CCF ?
  - nos pratiques

### ✓ **Evaluation**

L'organisation en modules et la semestrialisation posent la question de l'évaluation, en particulier, au baccalauréat :

- Quel type d'évaluation ? terminale, en CCF ? combinaison des 2 ?
- Il faut réaffirmer notre attachement au bac, examen terminal
- Cependant, quelques propositions ont été faites notamment autour de l'idée d'unités capitalisables pour éviter qu'un élève qui a échoué au bac ait toutes les disciplines à repasser l'année suivante. C'est un peu la même idée qui a été évoquée comme « solution » au doublement.

### ✓ **L'accompagnement**

- ♦ Pas de financement par diminution des horaires disciplinaires, mais peut on raisonnablement allonger le temps de l'élève ?
- ♦ Quels contenus ? Il faut que cet accompagnement soit adossé aux disciplines. Pas question d'un accompagnement type « collègue »
- ♦ Quels seront les intervenants ?
- ♦ Il s'agit bien d'activités pédagogiques : recherche documentaire travaux inter disciplinaires, ...

### ✓ **L'autonomie**

- ♦ Nous ne devons pas oublier que le maître mot du ministère reste l'autonomie : quelles conséquences sur l'organisation des enseignements ? la définition des horaires ? le rôle du conseil pédagogique ? le rôle du chef d'établissement ? du conseil d'administration ? les services des enseignants ?
- ♦ L'insuffisance des postes et des dotations peut aussi déboucher sur une autonomie de recherche de financement extérieur et de contractualisation permettant l'externalisation de certains enseignements et activités au premier rang desquels les enseignements artistiques et l'EPS mais pas seulement.

En conclusion : beaucoup de questions !!!